
LOS ANGELES - Groupe de travail At-Large pour les nouveaux gTLD
Lundi 13 octobre 2014 – 18h00 à 19h00
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

EVAN LEIBOVITCH: Excusez-moi, je me suis trompé. On a un groupe d'interprétation anglais, français, espagnol dans cette salle, on vient de nous le dire. Donc je remercie le personnel d'ICANN et les interprètes qui ont fait un bon travail aujourd'hui, et je les remercie de nous donner une heure de plus. Je sais qu'il est tard, nous sommes fatigués, mais c'est un point important, donc merci d'être ici.

Bien. En attendant un peu d'organiser certaines choses je vais demander à l'enregistrement de commencer. Nous allons rapidement en attendant d'avoir tout organisé, nous présenter, faire un tour de table. S'il vous plaît donnez votre rapidement votre nom, et dites-nous à quelle organisation vous appartenez.

EDMON CHUNG: Edmon Chung, Internet Society, Hong Kong.

EVAN LEIBOVITCH: Wolf?

WOLF LUDWIG: Wolf Ludwig, EURALO.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

HOLLY RAICHE: Holly Raiche, APRALO.

JOAN KERR: Joan Kerr, FBSC.

RAFID FATANI: Rafid Fatani, ALAC.

HONG XUE: Nom de domaine chinois de Pékin.

MAUREEN HILYARD: Maureen Hilyard, APRALO.

EVAN LEIBOVITCH: Evan Leibovitch, ALAC.

HEIDI ULLRICH: Heidi Ullrich, personnel d'ICANN.

GISELLA GRUBER: Gisella Gruber, personnel d'ICANN.

ARIEL LIANG: Ariel Liang, personnel d'ICANN.

SILVIA VIVANCO: Silvia Vivanco, personnel d'ICANN.

SANDRA HOFERICHTER: Sandra Hoferichter, EURALO.

JOHN LAPRISE: John Laprise, indépendant.

ANTHONY NIIGANII: Anthony Niiganii, NARALO.

CHERYL LANGDON-ORR: APRALO. Je ne suis pas un membre de ce groupe de travail, je suis ici en tant que observatrice. Mon rôle de membre de NomCom fait que je ne peux pas participer à ce groupe de gTLD.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Olivier Crépin-Leblond, Président d'ALAC.

GABRIEL LEVITT: Gabriel Levitt, vice president de PharmacyChecker.com.

[INTERVENANT INCONNU]: Dominion Enterprises.

JIM SCHRAND: Jim Schrand, Dominion Enterprises.

[LEE AKERD]: Lee Aker, Dominion Enterprises aussi.

INTERVENANTE INCONNUE: [nom inaudible] personnel d'ICANN.

ANTONIETTA MANGIACOTTI: Antonietta Mangiacotti, personnel d'ICANN.

EVAN LEIBOVITCH: Bien. Donc il manque une personne ou deux.

ALAN GLENNON: Alan Glennon, Taggage.

RINALIA ABDUL RAHIM: Communauté At-Large.

EVAN LEIBOVITCH: Bien. Merci à tous.

YANNIS LI : J'appartiens à APRALO. Je suis Yannis.

[JENNIFER]: Je suis Jennifer. J'appartiens aussi à APRALO.

EVAN LEIBOVITCH:

Bien, j'espère que vous saurez me comprendre, mais nous avons des personnes qui normalement ne viennent pas à ce type de réunions et qui sont venues aujourd'hui, donc je remercie tout le monde pour votre participation et on avance.

Concernant notre du jour, je vais changer un petit peu les choses, je vais sauter le point 2 et le point 3, commentaires sur ALAC. Selon les informations que nous avons entendues, j'ai l'impression qu'il ne va pas y avoir beaucoup de monde intéressé pour le prochain cycle. Nous avons eu des commentaires du Président du Conseil, ce sera fait quand ce sera fait, il faut le faire comme il faut. Et non pas vite. Donc je pense que nous avons encore le temps de travailler pour les prochains cycles. Je pense qu'il vaut mieux sauter ces points-là, et nous allons passer au problème de l'intérêt public.

Bien. Pour une question de contexte, le problème de l'engagement, de la participation dans l'intérêt public dans le domaine du cycle de candidature de gTLD a été un problème au sein d'At-Large. Il y a quelques temps, des membres d'une unité constitutive avec d'autres membres d'At-Large, se sont réunis et ont rédigé une demande pour le processus de commentaire public, car nous pensons que le travail aujourd'hui dans le domaine de l'engagement de l'intérêt public a été insuffisant, et que la période de commentaire public était terminée. Par conséquent, ce que je voudrais faire aujourd'hui, c'est revoir ce commentaire, et essayer de discuter ici, voir quelles sont les prochaines étapes à suivre. Dans le commentaire public que nous avons diffusé, ALAC se réservait le droit de faire ce qui lui semblait adapté pour répondre au résultat ou à la réponse que nous avons reçue.

Est-ce que tout le monde ici est au courant de ce processus qui a lieu actuellement ?

Je suis heureux de voir que le PCP a terminé, nous avons les résultats, le commentaire, et nous allons pouvoir faire quelque chose avec cela. Comme vous le voyez sur l'écran de droite, c'est le résumé de ce que le personnel d'ICANN a préparé. Si je peux être sincère, nous avons essentiellement un certain nombre de commentaires de membres des candidatures existantes de la communauté des registres. Ils étaient opposés à la révision du problème de l'engagement de l'intérêt public. Ensuite il y a quelques parties qui étaient en faveur de cela, et comme nous n'avons pas beaucoup le temps, je ne voulais pas relire tout cela. J'espère que la plupart des membres du groupe ont déjà vus ce document qui circule depuis un moment, et donc je voudrais maintenant vous donner la parole, essayer de mettre en place un débat concernant les prochaines étapes.

Nous avons plusieurs options à notre disposition, y compris la création d'une motion à présenter à ALAC, et à voter cette semaine pendant que nous sommes tous là. Donc nous avons une série d'options à notre disposition.

Je voudrais maintenant vous donner la parole si vous voulez prendre la parole, levez la main, ou levez votre carte. Ou si vous êtes derrière moi essayez d'attirer mon attention ou celle de quelqu'un du personnel d'ICANN. Nous allons aussi contrôler la salle Adobe s'il y a quelqu'un qui veut prendre la parole à distance. Il y a des gens qui participent à distance qui pourraient être ajoutés à notre liste d'ailleurs ?

GISELLA GRUBER: Toutes les personnes qui participent à distance vont être ajoutées à la liste des participants.

EVAN LEIBOVITCH: Merci Gisella. Bien, donc prenez note des personnes qui pourraient avoir une question à distance et qui devraient être ajoutées dans l'enregistrement de cette session.

Nous avons maintenant une personne dans la queue. Ron Andruff, Ron, vous avez la parole.

RON ANDRUFF: Je remercie la communauté de m'avoir donné la possibilité de me joindre à vous et de parler ici.

Evan, vous avez fait un bon résumé de la situation en termes d'où nous en sommes, et je voudrais renforcer un peu cette vision. Je pense que ce n'est pas un problème commercial, c'est un problème de communauté. Le BC a soutenu cette idée d'avoir des garde-fous c'est ce qui conditionne la candidature pour les nouveaux gTLDs. Quand je parle de condition, je pense qu'il ne faudrait pas donner au secteur réglementé des chaînes, et je ne sais pas ce qui arrive dans le monde réel.

Les gouvernements qui ont des industries réglementées pour différentes raisons protègent les utilisateurs, les citoyens. Et c'est pour cela que lorsque nous avons commencé à rédiger ce document nous sommes allés voir le leadership d'ALAC parce que c'est quelque chose qui vous concerne beaucoup plus que le BC, mais le BC, ainsi que d'autres unités constitutives, soutient cela.

Le principal problème ici, c'est qu'à Pékin, le GAC a appelé ces garde-fous de Catégorie 1. Ces garde-fous parlaient de la santé, du bien-être, du jeu, etc. Il y a 28 chaînes dans ce groupe. Nous pensons que si on avait la possibilité d'avoir ce que nous appelons un conseil consultatif pour les politiques, cela nous permettrait d'établir les politiques pour voir qui obtient ces noms de domaine, dans quelles conditions, etc., pour s'assurer qu'il y ait des contrôles appropriés pour être sûrs que les gens qui se présentent comme candidat pour ces chaînes appartiennent vraiment à ce secteur. Mais en plus pour que les gens ne puissent pas utiliser un gTLD pour légiférer. C'est le cas de la pharmacie. Si vous regardez les candidats de NAPB, c'est une grande pharmacie, et donc ils sont derrière cette candidature, et ils promeuvent cela. On ne va avoir le domaine de .pharmacy que si on répond aux critères que les grandes pharmacies ont déterminés. Ce qui met beaucoup d'Américains en risque, 5 millions d'Américains en risque, parce qu'ils reçoivent leurs médicaments par le Canada parce qu'ils ne peuvent pas payer le prix de ces médicaments aux Etats-Unis. Donc c'est une circonstance compliquée. Mon expérience pour ceux d'entre vous qui me connaissent depuis longtemps : vous savez que j'étais derrière le .travel, le lancement de .travel il y a longtemps, et nous avons appliqué cette expérience de .travel. On a demandé à tout le secteur du tourisme de nous envoyer un représentant, et on a constaté qu'une fois qu'on avait un registre qui avait rédigé ces politiques, on l'a présenté à la communauté pour qu'elle puisse voir si leurs besoins étaient satisfaits. Et ensuite on est allés voir un organe externe pour les forcer à faire quelque chose dans ce sens.

La réalité de l'histoire, c'est que le processus de développement de politique peut prendre quelques semaines. Le processus de vote a lieu

en une journée. On regarde ce qui va bien, ce qui ne va pas bien, les visions de chacun, et on rédige la politique en fonction de cela. Nous aidons la conformité au sein d'ICANN en nous assurant que l'organisation qui appartient à cela applique les règles. Et c'est quelque chose d'important, parce qu'en termes simples, on met une police dans la rue pour aider la police réelle à s'assurer que tout fonctionne bien.

Dans une série de forum nous avons travaillé, on a parlé de cela au niveau du GAC, mais le GAC a dit qu'il s'agissait d'un modèle commercial et qu'il n'allait pas le soutenir. En fait ce n'est pas un modèle commercial du tout mais bon. Hier lors de la réunion du GAC, cette conversation a surgi à propos des garde-fous, il y a eu beaucoup de discussions, et la colère du GAC était visible, car depuis la réunion de Pékin, on voit apparaître dans le communiqué du GAC des demandes de garde-fous.

Donc la réponse de l'Europe, du NGPC au GAC était 'Il y a encore beaucoup de choses à faire, la réponse du NGPC est insuffisante, il va falloir faire davantage'. Le gouvernement américain a dit que c'était insuffisant, nous avons beaucoup de soucis. La validation des crédentiels est importante, et il y a des pratiques d'enregistrement non discriminatoires qui sont importantes à appliquer. Le gouvernement anglais - sachant que .bank et .finance - vont mettre en place des pratiques qui sont encourageantes, c'est un bon exemple de validation et de vérification.

Mais il faut aussi souligner que les contrats de Catégorie 1 sont signés par le personnel d'ICANN même si le commentaire public d'ALAC sur le conseil d'évaluation de politique a décidé qu'il fallait les revoir. Nos ministres vont être critiques concernant la façon dont on va protéger

l'intérêt du public et des consommateurs. L'Allemagne a dit 'Nous partageons l'opinion du Royaume-Uni', la Suisse aussi, et le GAC lutte contre la mise en œuvre de cette décision.

Je vous dis tout cela pour vous montrer que le comité est aussi mécontent que vous l'êtes, et je pense que c'est important de le savoir. Nous sommes à un moment où ICANN est en train d'essayer de faire beaucoup de choses concernant la responsabilité, et ICANN n'est pas très responsable et transparent au niveau du comité consultatif qui parle directement de l'intérêt des utilisateurs, et c'est un point très important. Je conclurai en soulignant que sur les 20 Catégories 1 possibles, 7 ont signé aujourd'hui des contrats. .poker, .surgery, .dentist, .creditcard, .lotto, .university, et .pharmacy.

C'est vraiment décourageant de voir que le personnel avance sans aucun souci concernant ce que la communauté pense à ce propos. Nous voudrions que le conseil consultatif de politique s'occupe d'avancer dans ce sens.

Une chose que je voudrais ajouter ici si vous me le permettez Monsieur le Président. Dans la réunion du GAC, la présidente du GAC a bien dit que les ONG et les OIG dans toutes les discussions qui ont lieu à leur propos, elle a dit qu'on allait paralyser les choses, qu'on n'allait pas donner des noms de deuxième niveau dans ce sens. Tout était arrêté jusqu'à ce que le moment arrive où le problème concernant les ONG et les OIG soit résolu. Je voudrais soumettre ici la possibilité pour ALAC de dire 'Nous voulons avoir ces 28 chaînes bien réglementées, et qu'elles soient paralysées jusqu'à ce que toutes les discussions soient terminées et qu'une décision a été prise pour qu'elle soit donc débloquée'. Il ne s'agit pas d'un intérêt commercial, mais de l'intérêt du public.

Hélas, cela a été dit, d'autres gens sont à mes côtés depuis de nombreuses années au sein de l'ICANN, et on voit tous les ans que chaque fois qu'il y a une possibilité de faire quelque chose qui n'est correct, ils le font quand même. C'est triste mais c'est la nature humaine. Et c'est pour cela que l'industrie est réglementée dans le monde réel, pour s'assurer que ce type de chose d'arrive pas. Merci Monsieur le Président.

EVAN LEIBOVITCH: Merci Ron. Je vois Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Evan.

Je voudrais juste reprendre ce que Ron a dit et dire que je suis d'accord avec sa déclaration. Oui il y a l'aspect de la nature humaine qui fait qu'on essaye de répondre à l'intérêt de certaines compagnies. C'est vrai qu'il y a aussi le problème qui arrive souvent, c'est qu'à mesure où le temps passe, le personnel travaille depuis le début au développement de certains changements, les choses sont perdues dans les connaissances d'une corporation du type d'ICANN. Je pense que c'est ce qui se passe.

Donc je pense que c'est un mécanisme qu'on essaye d'analyser pour s'assurer qu'il y a une question de diligence qui va minimiser ce risque, plutôt que de penser qu'il n'y a rien de particulièrement grave ici. Merci.

EVAN LEIBOVITCH: Merci Cheryl. Ensuite nous avons Edmon Chung.

EDMON CHUNG: Il s'agit plutôt du conseil consultatif de politique ?

RON ANDRUFF : Excusez-moi, j'ai oublié de dire que de mon côté il ne s'agit pas du conseil consultatif de politique actuellement, il s'agit de garde-fous.

EVAN LEIBOVITCH: La nature du commentaire public qui a été présentée, a été divisée en 2 parties : une première partie qui essayait d'indiquer le problème qui existait concernant le régime actuel, en incluant des points très spécifiques qu'on a vus dans certains PICs, et le remède pouvait être abordé séparément.

Je peux vous dire que dans des conversations que j'ai eues avec des membres du GAC, il y a un accord général qui dit que le PIC qui existe actuellement n'est pas suffisant. Il y a des divergences concernant ce conseil consultatif de politique et son modèle, à savoir est-ce qu'il est adapté à tout ce problème. Il est possible qu'à mesure qu'on avance, on se trouve dans une situation dans laquelle on va devoir dire qu'on a un certain accord concernant les PICs. Ils ne suffisent pas mais on ne sait pas comment résoudre ces problèmes.

Nous savons qu'il y a quelques chose qui doit être fait, nous devons le faire avec la communauté nous devons essayer de résoudre ce problème mais nous ne savons pas comment. Parce que les PICs qui existent actuellement, les PICs obligatoires, les PICs optionnels, ne valent pas grand-chose. Mais on ne sait pas vraiment comment corriger cela.

RON ANDRUFF:

Pour reprendre ce que vous avez dit Monsieur le Président, il y a 4 exemples. Le gestionnaire du plus grand portfolio de TLD a 10 chaînes qui se sont présentées dans le secteur réglementé. Et le PIC est un paragraphe qui ne sert pas à grand-chose, et à la fin il est dit que si cet engagement envers l'intérêt public ne sert pas la compagnie, nous avons le droit de l'annuler à tout moment.

La question ici est de quel type d'engagement s'agit-il? C'est le problème justement qu'on constate à nouveau pour les 14 chaînes qu'on a dans ces paragraphes, on vous disait qu'on pouvait se présenter comme candidat mais que si on n'était pas satisfait on abandonnait.

Ce que dit le GAC, au sein du comité du GAC en tout cas, on dit qu'on n'a pas cette possibilité de se mettre d'accord sur ce type de problème.

Une des idées qui a été proposées récemment, si je peux la proposer Monsieur le Président, c'est l'idée que je recommande, pour voir si on peut les paralyser, et pendant qu'elles sont paralysées ces chaînes, essayer de créer un groupe de travail conjoint avec le GAC parce qu'il y a un comité qui a été établi au sein des commissions européennes, des Etats-Unis, de l'Australie et de l'Allemagne entre autre, pour parler spécifiquement de la façon dont l'engagement envers l'intérêt public doit être géré. Et peut-être qu'on peut leur proposer de faire un comité conjoint avec d'autres membres de la communauté. Et pendant que cela est congelé, on va réunir ce groupe de travail pour trouver des solutions à cela. Merci.

ALAN GREENBERG:

J'ai Hong dans la queue, mais avant je voudrais vous dire qu'il va y avoir une réunion entre ALAC et le GAC sur l'engagement envers l'intérêt public, et donc ce que vous demandez ça peut être demandé à ce moment-là. Il y a une coopération entre les membres du GAC et de l'ALAC, donc on a un modèle qui fait que nous avons fait cela auparavant. Il y a un président, donc avec le groupe de travail, s'il est d'accord, on peut faire quelque chose dans ce domaine.

HONG XUE:

J'ai 2 points : d'abord si on commente la politique ou les mécanismes de mise en œuvre des PICs au sein de l'ICANN, il semble que cela ne suffit de mentionner les garde-fous, ces mécanismes des PICs. Surtout les DRP, il y a beaucoup de problèmes dans le domaine des DRP, et ils sont différents des autres DRP, ils ne prennent pas des décisions, ils font des recommandations au personnel de l'ICANN. Et ICANN doit considérer si l'on a violé le contrat, si l'on doit imposer quelque chose dans ce domaine.

Le problème ici c'est que ce DRP est important pour les personnes de la responsabilité. Et pour les recommandations des DRP, il y a beaucoup de pression concernant les procédures de résolution. Je sais qu'un panel permanent a été nommé, 3 experts ont été nommés. Je ne sais pas quelle est leur fonction, et si c'est suffisant. Mais mon commentaire est que le DRP n'est pas suffisant.

Et le deuxième point, c'est notre stratégie. Oui, je pense que pour les garde-fous il nous faut penser au processus dans son ensemble. Il ne s'agit pas seulement d'une phase de post-délégation, même avant que cela soit délégué, il faut qu'il y ait des garde-fous. Beaucoup de gens m'ont dit 'Il faut qu'il y ait des garde-fous à tous les niveaux'. Et bien sûr

il faudrait qu'il y ait une pré-délégation. C'est une autre couche, et dans la phase de post-délégation nous avons ces PICs. On peut aussi avoir des PIBs. Je pense que c'est quelque chose qui n'est pas exclusif, c'est complémentaire.

Donc ce que je suggère c'est qu'il nous faut parler d'un processus général pour voir comment protéger l'intérêt public pour les chaînes pour lesquelles il y a eu des candidats qui ont été délégués à la racine, et même celles qui ont été déléguées pendant le processus du TLD. Il faut que ce soit supervisé d'une façon ou d'une autre à travers un mécanisme.

EVAN LEIBOVITCH:

Merci beaucoup Ron. Edmon Chung vous avez la parole.

EDMON CHUNG:

Je voudrais soutenir ce que Ron vient de dire. Si l'on pense que processus dans son ensemble, les processus d'évaluation dans toutes les candidatures doivent tenir compte de cela aussi. Donc lorsque j'ai demandé si on avait un PAB. Ce que je voulais dire c'est si l'on regarde tous les problèmes du PICs, il nous faut regarder cela avec une vision d'ensemble. Je pense qu'il serait bon de travailler avec le GAC sur ce problème en particulier. Le problème c'est qu'apparemment ICANN, au niveau de la mise en œuvre, n'a pas apparemment une volonté solide d'en faire trop dans ce domaine.

Et dans le domaine de GNSO, à cause des parties intéressées, il pourrait être difficile de faire quelque chose sans le travail d'ALAC et du GAC aussi. Donc je pense que ce serait bien de faire cela. C'est un peu comme vous l'avait dit, comme la question du soutien au candidat. Il n'y

avait pas vraiment de volonté au sein du GNSO d'avancer dans ce sens, ou de soutenir cela, et c'est la communauté du GAC et de ALAC qui s'en est occupé, et c'est la même chose ici.

EVAN LEIBOVITCH:

Merci Edmon.

Et pour compliquer davantage la situation ajoutée à notre problème ici, le PDG ce matin a annoncé la position d'un nouveau responsable de la protection des garde-fous du public qui va faire appliquer les lois existantes. On va voir ce que cette personne va faire si les PICs sont si faibles, qu'est-ce qu'il va faire pour les faire respecter ?

Par conséquent, il sait ce qu'il va faire appliquer, mais de notre point de vue, il n'y a pas grand-chose à faire appliquer. Les PICs obligatoires sont liés aux élections et ce genre de choses. Et les composantes d'intérêt public du PIC nous sont optionnelles.

Et par conséquent nous avons démontré cela à plusieurs reprises. Il n'y a pas eu de problème en ce qui concerne les remèdes actuellement. Ou vous violez le système, ou vous ne le violez pas. Si vous le violez, qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire que le RAA est annulé, et il y a un statu quo et de nouveau le contrat n'existe pas puisqu'il viole notre réglementation. Et de toute façon il n'y a pas d'amende, donc c'est ce type de choses qui pose problème.

Au niveau du temps, il nous reste 30 minutes.

JOHN LAPRISE:

Une chose que j'ai entendue au niveau de Fadi concernant le titre de ce nouveau responsable, ce sera la protection de l'utilisateur plutôt que du

public. Je pense que c'est plutôt une approche concernant la responsabilité de ce membre. Un membre de la communauté qui va travailler sur l'intérêt de l'utilisateur de manière plus large, sans se focaliser autant sur le consommateur. Une manière de service. C'est quelque chose qui a attiré mon attention.

EVAN LEIBOVITCH:

Merci.

Nous allons passer aux actions à suivre. Nous avons eu une discussion autour de la table. Nous avons le reste de la réunion pour dire ce que nous voulons, quelles sont les principales décisions que nous voulons prendre, envoyer des recommandations à ALAC, qu'est-ce qu'on va faire cette semaine et par la suite.

Est-ce qu'on peut avoir une petite discussion concernant les options que nous avons à notre disposition ? Ce que j'ai entendu jusqu'à maintenant c'est numéro 1 : s'assurer que cela sera abordé dans les conversations avec le GAC, essayer d'établir un groupe de travail qui aurait des membres de ce comité avec les membres du GAC intéressés qui se joindraient à ce comité. Est-ce qu'il y a quelqu'un dans ce groupe qui pense que ça ne vaut pas la peine, que ce n'est pas une bonne idée ?
Ron allez-y.

RON ANDRUFF:

Merci Monsieur le Président. Je vais reprendre une recommandation que j'ai suggérée et dire qu'il y a un précédent pour cette recommandation. Que ça correspond à une catégorie ...

EVAN LEIBOVITCH:

Pardon, on n'en est pas là encore. On a certaines solutions possibles, donc on essaye de les voir une à une. D'une part on parle de s'engager avec le GAC et d'essayer de leur parler pour créer un comité conjoint qui décidera de ce qu'on va faire pour avancer à la fin de processus.

A la fin de cette réunion bien sûr je vous encourage à vous identifier, vous proposer si vous êtes intéressés à former ce comité pour entamer le dialogue avec le GAC. D'une part ça, puis d'autre part faire une demande potentielle pour un avis du GAC au conseil, et vous proposer de demander au groupe de travail de faire une proposition, une proposition a déjà été initiée, il faut que l'ALAC fasse un document, qu'on prépare un document d'avis au conseil. Si on ne le fait pas on ne peut pas avancer. Ce qu'on propose c'est d'avoir une mention que l'ALAC a considérée cette semaine, de demander au conseil de bloquer ces domaines particuliers, de les geler.

RON ANDRUFF:

Oui, c'est exactement ça. Je pense que ça correspond au commentaire public. Comme on a vu et comme vous avez noté, ce commentaire correspondait à 2 champs : d'une part on avait des parties qui disaient qu'ils étaient prêts, qu'ils n'avaient besoin de rien, et d'autre part il y avait des parties qui disaient qu'ils avaient besoin de modifications. Donc ces personnes disent qu'ils ont besoin de reconsidérer les modifications, on va dire que ce n'est pas une mesure habituelle. C'est quelque chose qui a déjà été fait au sein du sein du GAC, c'est quelque chose qui a été fait avec les OIG et ONG vu que cela est important et même voire plus important. On ne peut pas dire que ces 28 candidatures ne correspondent pas à cette catégorie. On en a 7

maintenant, mais on pourrait agir de la même sorte pour que ce soit plus efficace.

EVAN LEIBOVITCH:

Merci, est-ce qu'il y a des discussions, des commentaires des personnes du groupe de travail ? Des membres du groupe concernant si on devrait ou pas agir au nom de l'ALAC, et si oui, on va avoir besoin de rapporteurs qui vont rédiger le document, et puisqu'on a ici le Président de l'ALAC, Olivier, vous avez essayé de me faire répondre à une question difficile la dernière fois, donc je vous rends le même service. Je voudrais que l'on s'assure qu'on aura l'occasion de discuter une motion qui pourrait être proposée par ce groupe l'ALAC et que l'ALAC devrait considérer. S'il devrait ou pas présenter un avis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Evan. Ce groupe de travail, s'il veut proposer une motion, peut le faire, il est en mesure de le faire. Bien sûr la motion devrait être prête pour demain, et si on devait voter tout avant demain cela ne sera pas possible, on devra suivre le processus habituel. Donc on pourrait la considérer jeudi matin, et vous rappelle qu'on n'a pas beaucoup de temps jeudi. Donc vous devrez faire circuler cela dans les prochains jours et trouver un moment pendant la réunion de l'ALAC demain pour mettre en garde les membres de cette motion proposée. Et même trouver le temps demain de le discuter, brièvement en tout cas. Mais il va falloir qu'on coordonne avec Heidi quand on pourra faire cela demain.

EVAN LEIBOVITCH: Merci Olivier. Je pense qu'on m'a alloué du temps pour parler du groupe de travail des nouveaux gTLDs, donc j'ai déjà ce temps. Je n'ai pas suffisamment de temps pour rapporter mais au moins je pourrais présenter ou vous avertir de ce qu'on va présenter jeudi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui effectivement c'est ça.

EVAN LEIBOVITCH: Bien, donc je sais ce que je ferai de mon temps demain.

Cela dit, comme Olivier l'a dit, on doit préparer quelque chose et on doit le faire rapidement. Est-ce que quelqu'un voudrait se porter volontaire pour participer comment rapporteur ? A ce moment-là je voudrais un document collaboratif de Google sur lequel les différentes personnes pourront travailler depuis leur chambre d'hôtel ou où qu'ils soient pour essayer d'accélérer le processus, pour que les personnes travaillent dans leur propre temps. Y aurait-il quelqu'un ici près à le faire ? J'ai Raf.

EDMON CHUNG: Ce n'est pas pour me proposer que je prends la parole.

EVAN LEIBOVITCH: Non, trop tard.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Présentez-vous s'il vous plaît.

EDMON CHUNG: Je ne me présente pas comme volontaire, dans les prochaines journées, je n'aurai pas le temps, mais je le soutiens.

Ma question est est-ce qu'on sait quelle est la probabilité que le GAC atteigne un avis à ce point-là du communiqué. C'est-à-dire peut-être qu'en parallèle avec la rédaction de notre avis, puisque c'est synchrone au type de travail ou au type d'action qu'on demande, on pourrait recourir à une force plus forte pour le soutenir. Voilà pourquoi je dis cela.

EVAN LEIBOVITCH: Bien. Ron ?

RON ANDRUFF: Je serais très content de pouvoir connecter le gouvernement du Royaume-Uni et la commission européenne avec vous pour voir si cela serait possible de faire cela dans les prochaines heures. Je peux envoyer ce courrier électronique maintenant, voir s'il y a une connexion, et vous pourrez expliquer ce qui se passe, voir ce que vous considérez ici, et évaluer leur réponse.

EVAN LEIBOVITCH: C'est sur la discussion qu'on aura avec le GAC, alors vous allez nous contacter avec certaines personnes qui pourraient être des contributeurs à ce travail ?

RON ANDRUFF: Si j'ai bien compris, Edmon demande quel est en fait la perception du GAC, et si le GAC voudrait entendre ces nouvelles ou pas. C'est une idée

que de le dire directement aux gens du GAC au lieu d'attendre que ce soit relayé.

EDMON CHUNG: Oui, ma suggestion est encore plus que ça. La rédaction qu'on utilise ou la façon dont on présente cela, si elle est plus synchronisée avec les rédactions du GAC, pourrait combiner toutes les forces et ce serait plus fort. Si on vise tous à atteindre les mêmes résultats, peut-être qu'on pourrait travailler ensemble et ce serait plus utilise. C'est ça l'idée.

EVAN LEIBOVITCH: Oui, c'est bien compris. Si on peut le faire, on devrait. J'ai un commentaire sur Adobe Connect, je vais demander à Gisella de le lire s'il vous plaît.

GISELLA GRUBER: Malheureusement, [Akin Bo] n'a pas écrit sa question sur la salle Adobe Connect, et il n'est pas connecté à l'audio.

EVAN LEIBOVITCH: Pourriez-vous lui demander s'il vous plaît de s'exprimer par écrit ? Parce qu'autrement on ne peut pas communiquer. Entre temps on a d'autres personnes qui sont intéressées à rédiger une déclaration de l'ALAC ? En ce moment j'ai moi-même, Raf, et Edmon s'est presque proposé. Et Holly aussi ? Non.

Rappelez-vous que si nous n'avons pas suffisamment de personnes qui font cela, ce sera plus difficile de le faire. Je suppose que Raf, vous et moi on a du travail à faire. Ron si vous pouviez nous connecter à des

personnes qui vont nous aider à nous informer dans les mêmes termes que Edmon, ce sera merveilleux.

Holly vous avez la parole.

HOLLY RAICHE : Je disais à Evan qu'en fait il me semble que la personne à connecter est ce représentant formé qui est vice-président et qui partage les mêmes préoccupations que la commission européenne et que le Royaume-Uni. On est tous d'accord. On pourrait lui envoyer un email.

EVAN LEIBOVITCH: Holly, oui, ce serait super si vous pouviez le faire. On n'a pas beaucoup de temps comme vous le savez.

HOLLY RAICHE : Dites-moi ce que vous voulez que je lui dise.

EVAN LEIBOVITCH: On en parlera après. C'est bon. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaiteraient nous aider ? J'ai maintenant Raf Fatani, moi-même, quelqu'un d'autre?

HONG XUE: Je voudrais bien vous aider mais je pars demain, vous voyez que je vous aiderai depuis l'avion.

EVAN LEIBOVITCH: Bon j'ai Hong. Je vais vous donner accès aux documents directement. Vous pourrez ajouter autant que vous voulez.

HONG XUE : Je serai à Pékin et donc je ne pourrai pas accéder à Google Doc depuis là-bas.

EVAN LEIBOVITCH: Bon, on fera de notre mieux.

Notre dernier aperçu maintenant. Il manque 4 minutes pour 19h, on a commencé en retard, on a beaucoup de travail à faire sur une question très importante. On a le point numéro 2 de l'ordre du jour qui est la question des activités dont on veut parler pour le 2^{ème} cycle ou tour. Je pense qu'on devrait le remettre à la prochaine réunion du groupe de travail car en fait on n'est pas pressé pour ce point-là.

Rinalia vous suggérez que ce point-là devrait être en fait plus urgent? Est-ce que ce serait urgent qu'on fasse un commentaire concernant la question du 2^{ème} tour ? Ce matin on a entendu, il me semble avoir entendu, qu'il y avait un consensus par rapport à ce projet. Vous semblerait-il que l'ALAC doive prendre des mesures dans le court ou moyen terme pour agir par rapport à ce 2^{ème} tour des nouveaux gTLDs ?

RINALIA ABDUL RAHIM: Je pense que vous devriez peut-être rédiger une déclaration simplement pour exprimer formellement l'opinion de l'ALAC concernant ce processus, si vous n'avez pas exprimé votre avis pour l'instant.

Si vous l'avez déjà fait et que la perspective des SO et AC correspond à votre opinion, c'est bon vous n'avez pas besoin de rédiger une autre déclaration. Voilà pour ce qui est de l'urgence.

EVAN LEIBOVITCH: Merci Rinalia.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Rinalia. Mon inquiétude porte sur une déclaration de l'ALAC au lieu d'être un effort coordonné de l'ALAC et du GAC. Et c'est le fait que le conseil d'administration a déjà répondu à des déclarations précédentes que nous avons faites, ou plutôt des doutes qu'on avait par rapport au processus. Ils nous ont dit qu'ils ne sont pas prêts à reconsidérer le processus. Donc rédiger une déclaration qui dise ce qui a déjà été exprimé en fait, va amener la même réponse, sauf si la déclaration était différente. C'est le même avis, mais à travers un autre moyen.

EVAN LEIBOVITCH: Si vous parlez de la question du PIC où on nous a dit que c'était une question pour laquelle il n'y avait rien à faire, vous vous souviendrez que pour la réunion de Londres en entre l'ALAC et le conseil, les membres du conseil nous ont dit qu'ils croient que le GAC était satisfait avec l'état actuel, alors que le communiqué du GAC a exprimé par la suite que ce n'était pas le cas.

Donc maintenant on sait que le GAC est préoccupé. On sait que l'ALAC a toujours des préoccupations aussi. Donc peut-être si certains des membres gouvernementaux auxquels on parle pourraient nous aider,

on pourrait dire en définitive que la question n'est pas résolue. Ron a fait une suggestion spécifiquement pour demander le blocage, si c'est quelque chose qu'on n'a pas dit dans la dernière déclaration, et cette expression de notre avis aura de nouvelles informations.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, c'est juste que la question sur si vous voulez que l'ALAC fasse une déclaration concernant cette question ou pas, ou si vous vous attendez à ce que l'ALAC et le GAC travaillent ensemble sur cette question.

EVAN LEIBOVITCH: À mon avis, cette réunion aura 2 actions à suivre, qui résulteront des discussions d'aujourd'hui.

D'une part on doit travailler avec le GAC pour préparer un avis au conseil. C'est une action à suivre indépendante.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci d'avoir éclairci cela.

EVAN LEIBOVITCH: Il est 19h pile, et puisque je sais que vous êtes tous fatigués, qu'on a couvert cette question si importante, et la deuxième question sur laquelle nous allons discuter peut être remise à plus tard, est-ce que vous avez des sujets divers à proposer.

EDMON CHUNG: Oui. On a discuté sur le chat de Skype le processus de CPE. Est-ce que cela correspond à la catégorie du prochain cycle ? Il y a beaucoup

d'actions en cours vous voyez, beaucoup de demandes de reconsidérations. Et le processus complet devrait être suivi. Est-ce que ça fait partie du prochain cycle, ou devrait on discuter de cela dès maintenant ?

EVAN LEIBOVITCH: Holly, vous voulez prendre la parole ? Votre micro est allumé.

HOLLY RAICHE : Non.

EVAN LEIBOVITCH: Oui effectivement Edmon, cela été considéré comme faisant partie des questions pertinentes au 2^{ème} cycle. Maintenant Edmon, si vous trouvez qu'il y a des personnes de la communauté qui croient qu'il y a des activités qu'on pourrait faire et qu'on pourrait demander dans le court terme, parce qu'il y a certaines évaluations en cours, c'est absolument valable. Et cela bien sûr devrait correspondre à notre mission. On n'a pas vraiment la possibilité, on n'est pas en mesure de le faire maintenant. Est-ce que vous trouvez que ce serait possible de le faire dans une autre réunion, ou dans une autre réunion de l'ALAC en téléconférence ? S'il faut qu'on travaille dessus, s'il vous plaît, proposez-le à travers la liste de diffusion et on va le remettre à l'ALAC ? Et si on veut que l'ALAC fasse cette recommandation au conseil, l'ALAC va devoir considérer les CPE en cours, et on ne va pas les considérer simplement comme quelque chose qu'il faudra résoudre, on dira que c'est quelque chose de légitime. Mais ce n'est pas une question qu'on va discuter aujourd'hui. OK ?

On montre sur le registre que Edmon a hoché de la tête s'il vous plaît.

Ayant vu cela, et vu que personne n'a d'autre sujet divers à proposer, on ajourne la réunion. Merci d'être venus et d'avoir passé la dernière partie de la journée à ICANN ici et de nous avoir consacré votre énergie.

Merci beaucoup. Olivier vous avez une remarque finale ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Evan. J'allais proposer de remercier les personnes qui sont dans les cabines au fond de la salle.

EVAN LEIBOVITCH : Oui, absolument, merci surtout. Et on remercie également le soutien technique, les personnes des caméras, de l'audio, ça a été un travail très difficile, donc on les remercie tous. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]